

Le champ et le bœuf en savane d'Afrique centrale complémentarité, antagonisme ou intégration ?

Bernard Gonne, Pabamé Sougnabe, Félix Ngana

► **To cite this version:**

Bernard Gonne, Pabamé Sougnabe, Félix Ngana. Le champ et le bœuf en savane d'Afrique centrale complémentarité, antagonisme ou intégration ?. L. SEINY-BOUKAR, P. BOUMARD. Savanes africaines en développement : innover pour durer, Apr 2009, Garoua, Cameroun. Cirad, 8 p., 2010. <cirad-00472011>

HAL Id: cirad-00472011

<http://hal.cirad.fr/cirad-00472011>

Submitted on 9 Apr 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le champ et le bœuf en savane d'Afrique centrale complémentarité, antagonisme ou intégration ?

Bernard GONNE*, Pabamé SOUGNABE**, Félix NGANA***

*ENS, Université de Maroua, BP 1739 Maroua, Cameroun – gonnebernard@yahoo.fr

**Laboratoire de recherches vétérinaires et zootechniques, Lrvz de Farcha, BP 433,
N'Djaména, Tchad – sougnabe2@yahoo.fr

***Université de Bangui, Avenue des martyrs BP 1450 Bangui, République centrafricaine,
nganaf@yahoo.fr

Résumé — L'économie de la zone de savane d'Afrique centrale repose presque exclusivement sur l'agriculture et l'élevage. Pourtant, ces activités éprouvent depuis quelques décennies, des problèmes liés à l'utilisation de l'espace et des ressources. Cette communication analyse la diversité et l'évolution des relations entre l'agriculture et l'élevage dans un contexte de pression foncière. Les investigations de terrain s'appuient sur l'exploitation des données empiriques collectées auprès des propriétaires des champs, des éleveurs, des autorités traditionnelles et administratives du Cameroun, de la RCA et du Tchad. Il ressort que l'agriculture se caractérise par la multiplication (plus de 60 %) des champs familiaux de petites tailles (moins d'1 hectare) empiétant ainsi par endroits sur les parcours pastoraux, source d'importants conflits entre cultivateurs et éleveurs. Ces rapports ne sont pas seulement des conflits d'usage, mais aussi d'intégration et d'échanges pacifiques. Dans certains cas, ces conflits persistent à cause de leur gestion partielle ou corrompue surtout au Cameroun en dépit de quelques règlements à l'amiable observés dans certains terroirs. Au Tchad, les relations entre Foulbé (éleveurs) et Mousseye (agriculteurs) restent aussi tendues sans pour autant affecter les échanges qui s'effectuent entre eux. En revanche, à Ngoumbélé (RCA), on observe plutôt une coexistence pacifique entre ces deux groupes. Ce qui constitue un atout important pour la complémentarité entre les deux activités, malgré l'existence de quelques conflits relevés à Ngouali.

Abstract — *Fields and cattle in the savannah in Central Africa: complementarity, antagonism or integration? The economy of the savannah zone in Central Africa is based almost exclusively on crop and livestock production. However, over the past few decades these activities have experienced problems due to the use of space and resources. This paper analyses the diversity and evolution of the relationships between crop and livestock production in a context of pressure on land. The field investigations were based on empirical data collected from owners of fields, breeders and traditional and administrative authorities from Cameroon, the Central African Republic and Chad. The findings show that crop production is characterised by the multiplication (over 60%) of small family plots (less than 1 hectare). In places, this encroaches on grazing land and is the source of major conflicts between growers and breeders. The relationships do not just concern conflicts of use. They also involve integration and peaceful exchanges. In some cases, conflicts persist because management is partial or corrupt, particularly in Cameroon, despite the fact that several friendly settlements have been observed in some regions. In Chad, the relationships between Foulbé (breeders) and Mousseye (growers) are still tense, although this does not affect the exchanges that occur between the two groups. On the other hand, in Ngoumbélé (Central African Republic), the two groups co-exist peacefully. This is important for the complementarity between the two activities, despite the existence of some conflicts reported in Ngouali.*

Introduction

La savane d'Afrique centrale, aire de contact et d'imbrication par excellence des systèmes de production agricoles et pastoraux, doit faire face fréquemment à de conflits dans l'utilisation et l'appropriation de ressources naturelles qui se raréfient. Le développement du pastoralisme se trouve ainsi de plus en plus mis à mal, essentiellement en raison du rétrécissement et de la fragmentation des espaces de parcours. Dans de nombreux cas, cette situation ne permet plus aux dynamiques pastorales internes, et en particulier, la mobilité qui organise la gestion de l'espace, d'éviter des conflits. Toutefois, les relations entre agriculteurs et éleveurs diffèrent en fonction de la situation sociopolitique de chaque site et de chaque pays.

L'intérêt de cette étude réside dans cette diversité de relations existant entre ces deux systèmes de production dans un contexte de gestion diversifiée de l'espace rural. Elle consiste concrètement à analyser les pratiques spatiales des agriculteurs et des éleveurs en vue de mettre en évidence la diversité des rapports qui prévaut entre les deux systèmes de production dans la sous-région.

Matériels et Méthodes

Localisation de la zone d'étude

L'étude s'intéresse aux zones de savane du Cameroun, du Tchad et de la République centrafricaine (figure 1). Dans chaque pays, quelques terroirs ont été sélectionnés à partir d'un échantillon constitué par choix raisonné suite à un recensement sociodémographique exhaustif réalisé (tableau I). Le choix de ces sites a tenu compte essentiellement de la présence simultanée de deux systèmes de production : l'agriculture et le pastoralisme.

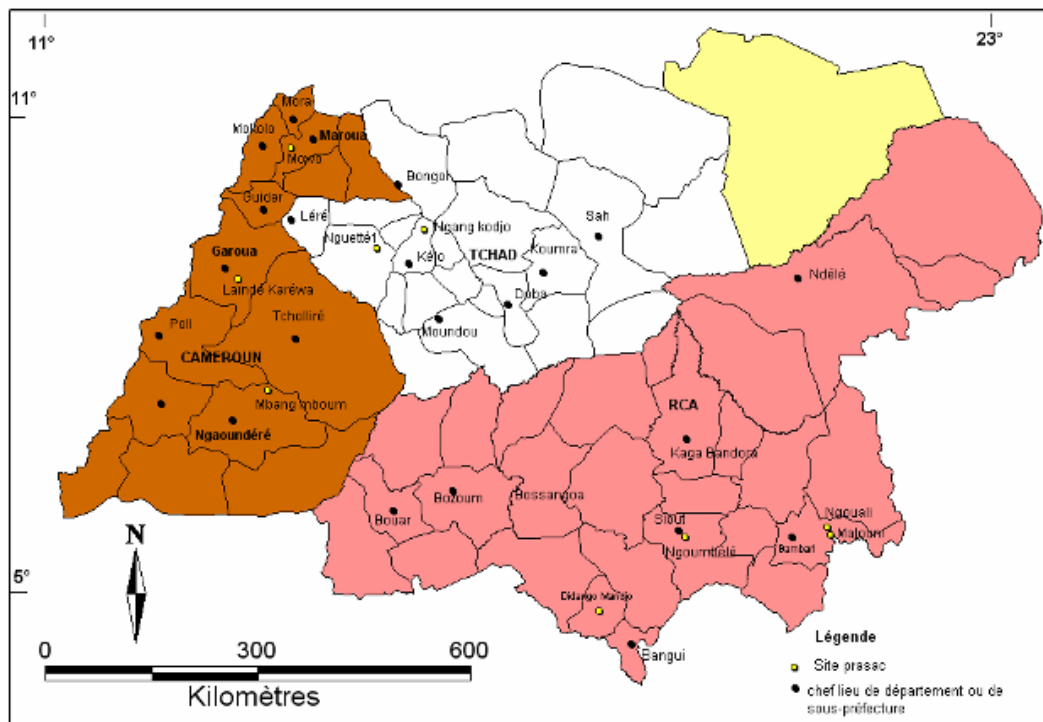


Figure 1. Localisation de la zone d'étude.

Tableau I. Population des terroirs et échantillonnage.

Pays	Sites	Nombre de ménages	Effectif de populations	Parcelles enquêtées
Cameroun	Laïnde Karéwa	231	1 369	231
	Baho Hosséré	49	426	58
	Mowo	261	1 546	301
RCA	Didango-Mandjo	139	786	152
	Ngoumbélé	404	2 290	521
Tchad	N'Guetté	638	2 598	100
	Gang Kodjio	126	786	213

Approche méthodologique

Cette analyse des rapports entre agriculture et élevage a été appréhendée par des enquêtes (des entretiens ouverts et des questionnaires fermés) auprès des agriculteurs et des éleveurs résidents dans les différents sites. Une première enquête s'est intéressée au statut foncier des parcelles de cultures (champs), notamment aux conditions de l'appropriation foncière en prenant en compte les différents mécanismes de leur mise en œuvre et aux droits liés à leur usage. Concrètement, il s'agissait d'appréhender les modes d'organisation de l'espace par les agriculteurs. Une seconde enquête a été menée auprès des éleveurs des différents campements des sites étudiés. Le but était de collecter des informations sur la gestion de leurs parcours ainsi que l'évolution des rapports qu'ils entretiennent avec les cultivateurs appartenant à ce qu'on a appelé le territoire pastoral des éleveurs.

Résultats

Caractérisation des pratiques spatiales des agriculteurs

Organisation des parcelles de culture

D'une manière générale en zone de savane, l'organisation spatiale des parcelles semble être en cercles concentriques autour du village. Cette organisation auréolaire du terroir « *se fait essentiellement en fonction de la distance plutôt qu'en fonction de la nature du sol* » nous dit un agriculteur de N'Guetté. Chaque unité domestique possède quelques parcelles derrière les cases qu'elle met en culture chaque année. Ces parcelles sont régulièrement fumées par les déchets ménagers et la fumure animale. Lhoste (1986) parle à cet effet de « champs de case ». Nous parlerons de « champs de campement » quand il s'agit des parcelles des éleveurs. Après ces champs de case, s'étendent des grandes parcelles de cultures. Généralement, dans ces champs dits « champs de brousse », les paysans n'apportent pas de fumure, sauf dans les parcelles de coton qui reçoivent les engrais minéraux. Un système de jachère se met en place pour restituer à la terre sa fertilité.

Les espaces cultivés s'organisent donc en trois types de champs : les champs de case, les champs de brousse et les champs de campement (tableau II). Les champs de case sont situés à moins d'1 km des habitations et sont les plus nombreux à Nguetté et Laïndé Karewa. Les champs collectifs (cultivés par la totalité des actifs agricoles) sont les plus recensés (85 %).

Au-delà des champs de brousse, se trouve la brousse qui constitue la réserve de terres, le lieu de chasse et de cueillette. Sous le poids de la démographie et l'extension des surfaces cultivées par unité domestique, cette réserve de terre s'amoindrit d'année en année et a même disparu notamment dans tous les terroirs des sites du Cameroun et Gand-Kodjo au Tchad.

Tableau II. Caractéristiques des champs cultivés (%).

Localisation des parcelles	Cameroun			RCA		Tchad	
	Laïnde Karéwa	Mowo	Bao Hosséré	Ngoumbélé	Didango Mandjo	Nguetté	Gang Kodjio
Champ de case	87,01	27,91	2,00	7,70	83	93,55	18,00
Champ de brousse	11,26	70,76	0,00	84,70	7,10	6,45	82,00
Champ de campement	1,73	1,33	0,00	1,15	09,90	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	100,00	6,55	0	0,00	0,00

Source : Enquêtes de terrain, 2005-2008.

Des espaces agricoles en extension, mais dominés par des petits champs

Introduite en savane d'Afrique centrale par les colons (vers les années 1930) pour la culture du coton, la traction animale est le pivot et même le facteur le plus actif de la dynamique spatiale. Elle a permis aux agriculteurs d'emblaver une grande superficie qu'il était impossible de labourer à la houe par le passé. Ce qui a permis également de mettre en valeur des terres lourdes des bas-fonds qui constituaient, alors, les lieux de pâturage, épargnés jusqu'alors par les agriculteurs. En savane tchadienne par exemple, les seules surfaces vivrières ont doublé en trente ans, passant de 400 000 ha en 1960 à 997 400 ha au cours de la campagne agricole 1994-1995 (Sougnabé, 2000).

Depuis son introduction, la culture attelée a connu une évolution fulgurante. Dans les différents sites, plus de la moitié des unités domestiques utilise la traction animale : la moyenne par site est de 77 % au Cameroun, 64 % au Tchad et 58 % en République centrafricaine.

Cependant, cette extension de surfaces agricoles n'est pas organisée. Les parcelles de culture se trouvent d'une manière générale disséminées sur l'ensemble du terroir villageois. Chaque membre d'une unité domestique installe sa parcelle là où il lui semble bon de le faire. Ce qui a eu des répercussions sur la taille des parcelles. Dans les différents sites, on recense plus de petites parcelles culturales que de grandes (tableau III).

Tableau III. Les champs selon la taille de parcelles cultivées (%).

	Cameroun			RCA		Tchad	
	Laïnde Karéwa	Mowo	Bao-Hosséré	Ngoumbélé	Didango Mandjo	Nguetté	Gang-Kodjio
< 0,5 ha	36,80	15,95	5,17	7,67	7	8,53	15,33
[0,5 – 1 [19,91	47,84	56,90	9,60	89	40,67	34,23
[1 – 2 [27,71	27,24	29,31	69	2	45	45,65
– 4 [11,69	7,64	3,45	11,49	1	4,12	3,67
[4 – 6 [3,90	1,00	5,17	2,24	0	1,33	1,12
≥ 6	0,00	0,33	0,00	0	1	0,35	0,00

Source : Enquêtes de terrain, 2005-2008.

L'importance des parcelles de moins d'un hectare traduit la prédominance numérique des petites unités domestiques. Leurs productions sont plus orientées vers la consommation familiale. Les déplacements des troupeaux sont de plus en plus contraints, notamment par la dispersion des champs, compromettant ainsi le développement du pastoralisme en zone de savane d'Afrique centrale.

Caractérisation des pratiques spatiales des éleveurs

Un pastoralisme en quête d'espace

En zone de savane d'Afrique, quelle que soit la densité de population, l'espace reste entièrement dévolu aux activités agricoles. Les espaces sont structurés en terroirs villageois. Chacun d'entre eux correspond à un groupe d'agriculteurs et cette conception de l'espace ne permet pas de sécuriser les zones pastorales. En plus de cette organisation spatiale, les textes législatifs dans les trois pays ne reconnaissent pas le pastoralisme comme une mise en valeur des terres et par conséquent ne confèrent pas aux éleveurs un droit d'usage. Cette situation empêche toute sécurisation durable des activités pastorales et favorise l'émergence de conflits, source d'une instabilité sociale quasi permanente. La mise en valeur d'une terre dont l'usage était pastoral par la mise en culture donne à l'agriculteur le droit d'utilisation exclusif de la terre qu'il travaille (Bernard, 1999) : celle-ci perd donc sa vocation pastorale. De ce fait, à l'intérieur d'un territoire villageois, l'espace pastoral exclusif est difficile à circonscrire en raison de la superposition des activités qui y sont conduites mais aussi du fait qu'il se trouve entre plusieurs villages et n'a pas de limites précises : un troupeau peut ne s'éloigner que de quelques kilomètres de la résidence permanente de ses propriétaires, un autre peut parcourir des centaines de kilomètres ou même traverser des frontières nationales. La maîtrise de tels espaces par les éleveurs devient difficile. Les agriculteurs, même lorsqu'ils ont des animaux, ont adopté des stratégies d'extension des surfaces agricoles sans tenir compte des activités pastorales. Ils estiment que la terre appartient à la communauté villageoise ou au clan qui s'y est installé le premier, et installent des champs qui occupent de plus en plus d'espace du fait du développement de la culture attelée et de la baisse de la fertilité des sols. L'espace pastoral, sans limites précises, se trouve donc à la fois ouvert et infiltré dans l'espace agricole. Au mieux, il se superpose à lui, et Benoit (1979) le définit comme un « champ » plutôt qu'un territoire.

Un pastoralisme en pleine mutation

L'évolution actuelle des pratiques pastorales dans la zone tend vers un système d'élevage adopté par les sédentaires. La diminution du risque dans le système agricole se fait au travers de la diversification des cultures, alors que dans les systèmes pastoraux, c'est la mobilité, représentant une pratique de réduction

du risque, qui diminue du fait de la conversion des terres de pâturage en terres de culture. Les éleveurs se tournent donc progressivement vers un système de production sédentaire en pratiquant l'agriculture. Les stratégies qui visent un tel système de production reposent principalement sur la valorisation de la fumure animale, la minimisation des sorties du cheptel et surtout l'insertion dans la trame foncière. Cependant, cette association entre les activités agricoles et les activités pastorales dans les unités domestiques des éleveurs constitue une contrainte majeure pour la mobilité animale et met les éleveurs dans un rapport de compétition avec les agriculteurs autochtones.

La question de la viabilité du pastoralisme en zone de savanes se pose ainsi avec acuité. La combinaison des deux activités par les éleveurs impose des concessions au niveau de la conduite du cheptel, jusqu'à un point où la mobilité, doit souvent être réduite. Pourtant, Colin (1995) souligne bien l'importance de la mobilité dans les systèmes pastoraux : « *même pratiqué sur des petites distances, le nomadisme accroît la productibilité de l'élevage de 27 % par rapport à celle des troupeaux sédentaires et de 10 % par rapport à celle des troupeaux transhumants* ».

Entre le bœuf et le champ : de l'exclusion mutuelle à l'intégration

Persistance des tensions entre agriculteurs et éleveurs

Le développement du pastoralisme en zone des savanes d'Afrique centrale a permis d'observer un transfert du bétail des éleveurs aux agriculteurs et des pratiques agricoles des agriculteurs aux éleveurs. De très nombreux villages disposent aujourd'hui de leur propre cheptel, gardé par un bouvier salarié ou issu du milieu paysan. L'élevage en interaction avec l'agriculture est alors devenu une pratique intégrée dans les structures locales de la plupart des populations.

Cependant, il semble que la pratique de l'élevage par certains agriculteurs et de l'agriculture par certains éleveurs n'ont pas contribué à apaiser les tensions entre les deux communautés¹. Les deux activités sont reconnues localement comme appartenant à deux groupes sociaux différents. Ainsi, les gens se définissent comme « paysans » ou « agriculteurs » d'un côté, et comme « éleveurs » ou « pasteurs » de l'autre. La distinction entre les deux catégories est plus idéologique que pratique. Toutefois, il convient de signaler, selon les dires de nos interlocuteurs (agriculteurs et éleveurs), que les conflits relatifs à l'usage des ressources naturelles étaient jadis moins prononcés qu'aujourd'hui. La densité démographique et les péjorations climatiques sont souvent avancées pour justifier cette recrudescence de tensions entre les deux communautés. Malgré tout, ce serait une erreur d'évaluer le potentiel conflictuel uniquement sur les deux facteurs, et nos enquêtes au cours des deux années 2007 et 2008, sur les conflits déclarés chez les chefs traditionnels et les autorités administratives et militaires à Nguetté dans un des sites du Tchad font apparaître d'autres facteurs politiques et sociaux (tableau IV).

Sur les 104 conflits recensés entre agriculteurs et éleveurs, la principale cause ouvertement énoncée concernait la sécurité des cultures. Celle-ci représentait plus de 50 % des causes déclarées, conséquence alors de la dispersion des champs sur l'ensemble des terroirs villageois.

Tableau IV. Causes des conflits fonciers à Nguetté.

Causes	Nombre en %
Dégâts dans les champs	58
Couloirs de passage	15
Terres de culture	7
Feux de brousses	8
Vols des animaux	2
Actes de cruauté sur l'animal	6
Espaces pastoraux	4

¹ Les agriculteurs continuent à attribuer le problème des dégâts de culture aux seuls Peuls, alors que les dégâts causés par des troupeaux appartenant à des autochtones sont toujours fréquents.

Les conflits et compétitions variant dans le temps et dans l'espace

Les compétitions et les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont abondants dans nos sites de référence. Mais le contexte et les enjeux diffèrent d'un pays à un autre, voire d'un site à un autre. D'une manière générale, ils traduisent la diversité des intérêts en jeu dans le rapport foncier (Leroy, 1991).

En savane centrafricaine, s'il est vrai que d'une manière générale, les différends entre les groupes d'éleveurs et d'agriculteurs sont moins prononcés, ils se manifestent néanmoins dans certains terroirs avec acuité, notamment à Bambari et Ngouali où les conflits sont généralement provoqués par les dégâts occasionnés par les troupeaux des éleveurs sur les cultures. Quelquefois, ces conflits font suite à des actes de cruauté orchestrés par les agriculteurs sur les animaux des éleveurs (Ankogui, 2002). Ces conflits qui se déroulent le plus souvent pendant la période de départ et de retour des transhumants, se cristallisent aussi sur l'usage des ressources naturelles comme les pâturages des plaines inondables, les résidus de récolte et les points d'eau.

Au Tchad par contre, les conflits entre agriculteurs et éleveurs ont commencé lorsque des agriculteurs ont pu se constituer des troupeaux de vaches reproductrices susceptibles de renouveler les bœufs d'attelage et par conséquent être indépendants des éleveurs. A cela, se sont ajoutés les enjeux fonciers qui ont exacerbé les tensions au moment où les éleveurs ont commencé à leur tour à associer l'agriculture à leurs activités pastorales. Pour les agriculteurs autochtones, toutes les terres appartiennent à la communauté locale. Elle s'en reconnaît le droit d'héritage, et partant, les droits d'usage et d'attribution. On comprend dès lors que les points de vue des deux protagonistes divergent à propos de l'utilisation des ressources.

Cette situation n'épargne pas les terroirs camerounais qui connaissent depuis quelques années des tensions récurrentes entre agriculteurs et éleveurs (Gonné et Seignobos, 2006). Dans ces régions, les conflits agropastoraux sont habituellement complexes et un conflit entre éleveurs et agriculteurs peut en cacher un autre (Seignobos et Teyssier, 1998). C'est pourquoi il est difficile de chiffrer exactement des conflits observés dans la région. Dans ces régions, les compétitions et les conflits sont parfois de nature interethnique, inter-cantonal et ou inter-quartiers (Seignobos et Teyssier, 1998). Les rapports restent plus conflictuels dans certaines localités, notamment sur les terres de nouvelles installations dans la vallée de la Bénoué, (Gonné et Seignobos, 2006). Sur l'Adamaoua central, les conflits agropastoraux s'exacerbent avec le phénomène du ranching qui réduit les espaces de pâturages collectifs provoquant des incursions du bétail dans les champs (Tchotsoua, 2006).

Au plan régional, initialement les conflits agriculteurs et éleveurs ne se manifestaient qu'à propos de la répartition des espaces, car les champs ont toujours eu tendance à évoluer sur des espaces tacitement appropriés par les éleveurs. Aujourd'hui, surtout dans les sites du Cameroun et du Tchad, ces conflits concernent souvent l'exploitation des résidus de récolte pendant la vaine pâture. En effet, après les récoltes, les résidus sont empaquetés et gardés dans les champs ou parfois même ramenés dans les unités domestiques où ils sont utilisés par la suite à des fins variées : aliments pour les animaux, matériaux de construction des cases et fumure des champs. Le passage des troupeaux pendant la période de ramassage de ces produits suscite des tensions avec les agriculteurs.

Au-delà des conflits fonciers : complémentarités ou influences croisées

Les rapports entre agriculteurs et éleveurs sont devenus multiples et variables en fonction des contextes politiques et des enjeux en présence. S'il arrive que les rapports entre ces deux groupes sociaux soient caractérisés souvent par des conflits, cette situation conflictuelle est loin d'être générale. Nous convenons avec Magrin (2000), à partir de son observation faite au Tchad, que « *les tensions qui émaillent des relations entre les pasteurs et les paysans dans la zone soudanienne du Tchad ne doivent pas occulter d'autres réalités. Comme ailleurs dans le bassin du lac Tchad, les changements migratoires se sont accompagnés d'une recherche de complémentarité entre éleveurs et agriculteurs* ». Cette situation s'observe à Mowo, où la stratégie d'exploitation de la vaine pâture commence par une forme de familiarisation avec un ou deux agriculteurs. Dès que le contact est noué, et jugé mature, il devient par là, tuteur de ces éleveurs. C'est donc le tuteur qui collecte de l'argent qui servira à la négociation de l'utilisation des résidus de récoltes auprès du lamiido. Certains agriculteurs ont même exprimé publiquement leur satisfécit quant aux échanges entretenus avec les éleveurs à travers les contrats de parcage d'animaux dans les champs. Ces contrats, bien que rares, consistent pour l'agriculteur à préparer la fertilisation de sa parcelle. C'est ce qui a fait dire à Yougouda que « ces éleveurs, bien qu'ils détruisent nos champs, sont des maux nécessaires (...). Les problèmes résident au niveau du chef »².

2 Entretien de terrain avec Yougouda Christophe, le 01 juillet 2007 à Mowo.

L'élevage sous contrat constitue également une autre forme de relation avec les agriculteurs. Traditionnellement, les agriculteurs ne pratiquaient pas l'élevage, mais quelques unités domestiques ont commencé à s'engager dans cette activité au moment de l'introduction de la culture attelée. Certains agriculteurs ont constitué leur propre petit troupeau bovin qu'ils confient à la garde des éleveurs. Cette pratique de confiage crée des relations étroites et personnelles entre les agriculteurs et les éleveurs, car le plus souvent, le paysan pour parler de celui qui garde ses animaux, le désigne par « mon éleveur » pour bien montrer leurs liens de dépendance.

Le fait que les éleveurs sollicitent souvent les agriculteurs autochtones pour assurer le labour de leurs champs témoigne aussi de leur complémentarité en milieu agricole. En 2006, on a recensé 36 de ces cas sur 95 cultivateurs enquêtés à Nguetté (Tchad) et 28 sur 67 à Ngoumbélé (RCA). De plus, les agriculteurs sont sollicités pour assurer d'autres opérations culturales notamment le sarclage des champs et les récoltes. C'est le cas du terroir de Laïndé Karewa où plus de 90 % des champs des éleveurs mbororo sont sarclés et récoltés par les cultivateurs.

Discussions - conclusion

En zone de savane de l'Afrique centrale, les rapports entre les agriculteurs et les éleveurs sont plus souvent perçus en termes de conflits qu'en termes d'intégration sociale. La réalité est cependant bien plus complexe que ne le laisserait croire cette entrée par les conflits, car il y a une diversité de situations dans un *continuum* qui va de l'exclusion mutuelle jusqu'à l'intégration, au sens de combinaison spatiale dans l'espace et dans le temps et de synergie technique (Gautier *et al.*, 2005).

Certes, certains conflits autour du foncier revêtent parfois des caractères ethniques et exacerbent souvent les oppositions locales entre les groupes d'agriculteurs et d'éleveurs, notamment en période de transhumance, temps fort de la reproduction sociale des systèmes pastoraux. D'autres sont même engendrés et aggravés par un contexte législatif et politique imprécis et inadapté. Même au niveau local, la résolution des conflits opérée par les chefs traditionnels en charge de ces litiges dans les différents sites de référence aboutit généralement à un équilibre précaire pouvant être ultérieurement remis en cause par les plaignants et donnant l'impression d'un choix délibéré pour des situations inachevées plutôt que des décisions bien tranchées. Ces chefs traditionnels puisent dans leur arsenal juridique composite, des arguments qu'ils opposent différemment aux acteurs selon leur statut sociopolitique. C'est ce qui fait dire à un agriculteur que : « *C'est la corruption qui pérennise les conflits fonciers dans notre village* »³. Pourtant, il est possible d'améliorer les relations entre ces deux activités principales du monde rural en les rendant plus complémentaires.

Cependant, en dépit de cette cohabitation parfois conflictuelle entre agriculteurs et éleveurs, quelques évolutions ont été observées dans les relations entre les deux communautés en savane d'Afrique centrale. Elles concernent le développement de l'agropastoralisme. De nombreux villages initialement agricoles disposent aujourd'hui de leur propre cheptel bovin et il est rare de trouver un éleveur qui ne met pas une parcelle en culture. L'élevage et l'agriculture deviennent des pratiques intégrées même si leur évolution n'a pas contribué à apaiser les tensions sociales.

Cependant, la complexité de l'intégration agriculture et élevage, notamment les effets de la traction animale ont été mises en évidence dans cette étude. Elle confirme les observations faites par Raimond (1999) dans certains terroirs du Nord-Cameroun. Dans ces localités, les bovins achetés par les paysans sont exclusivement réservés à la traction animale. Cette technique a le mérite de faciliter les labours, et partant, de diminuer le temps qui leur est consacré et par conséquent, d'augmenter les surfaces cultivées. Ainsi, l'extension de la partie cultivée est telle que les pâturages ont pratiquement ou totalement disparus. L'un des défis majeurs à relever dans cette dynamique que connaît la zone des savanes d'Afrique centrale est donc de concilier le développement des différents systèmes productifs, notamment les systèmes agricoles et pastoraux. Il n'existe pas de réel outil législatif pour défendre les intérêts des éleveurs, alors que de nombreux déséquilibres existent dans les sociétés pastorales issues de leur confrontation avec les populations agricoles autour d'enjeux fonciers.

³ Entretien de terrain avec Paltam, 15 juillet 2007 à Mowo (Cameroun).

Références bibliographiques

ANKOGUI-M'POKO G.F., 2002. Sociétés rurales, territoires et gestion de l'espace en RCA. La difficile intégration de l'élevage et de l'agriculture au nord-est de Bambari. Thèse de Doctorat de géographie, Université de Bordeaux III, 393 p.

BENOIT M., 1979. Le chemin du Peuhl du Boobola. Contribution à l'écologie du pastoralisme en Afrique des savanes. Travaux et documents de l'ORTOM n°101, p. 207.

BERNARD C., 1999. Structure, dynamique et fonctionnement des parcs agroforesterie traditionnels : cas de Dolekaha-Nord Cote d'Ivoire et Holom-Nord-Cameroun. Thèse de l'Université de Paris I, UFR de géographie. Tome I, 353 p.

COLIN de VERDIERE P., 1995. Les conséquences de la sédentarisation de l'élevage au Sahel. Etude comparée de trois systèmes agro-pastoraux dans la région de Filingué-Niger, thèse présentée pour l'obtention du titre de docteur de l'Institut national agronomique Paris-Grignon, 220 p.

GAUTIER D., ANKOGUI-MPOKO G.F, REOUNODJI F., NJOYA A., SEIGNOBOS C., 2005. Agriculteurs et éleveurs des savanes d'Afrique centrale : de la coexistence à l'intégration territoriale. Espace géographique 2005- 3 (tome 34), p. 223 à 236.

GONNE B., SEIGNOBOS C., 2006: Nord-Cameroun : les tensions foncières s'exacerbent. *In* n° spécial Le foncier, un enjeu crucial aux multiples dimensions. Grain de sel, n° 36, p. 16-18.

LE ROY E., 1991. L'appropriation et les systèmes de production. *In* L'appropriation de la terre en Afrique noire. Manuel d'analyse, de décision et de gestion foncière. Karthala, Paris, p. 27-35 p.

LHOSTE P., 1986. L'association agriculture-élevage : évolution du système agro-pastoral au Siné-Saloum (Sénégal). Thèse INAPG, 312 p.

MAGRIN G., 2000. Le Sud du Tchad en mutations, des champs de coton aux sirènes de l'or noir, Thèse de Doctorat en Géographie, Paris, Cirad-Prasac, 2000, 470 p.

RAIMOND C., 1999. Terre inondées et sorgho repiqué. Evolution des espaces agricoles et pastoraux dans le bassin du lac-Tchad, Thèse de Doctorat de Géographie, UFR de Géographie, Université de Paris I- Panthéon Sorbonne, 543 p.

SEIGNOBOS C., TEYSSIER A., 1998. Enjeux fonciers dans la zone cotonnière du Cameroun. Observatoire du foncier n°2, Projet DPGT.MINAGRI/GFD/FAC, 52 p.

SOUGNABE PABAME. 2000. Le conflit agriculteur éleveur dans la zone soudanienne : le cas de Moyen Chari au sud du Tchad. Mémoire de DEA, ESSOR, DIA.

TCHOTSOUA M., 2006. Evolution récente des territoires de l'Adamaoua central : de la spatialisation à l'aide pour un développement maîtrisé. Thèse de HDR, vol. 3, mémoire original et projets de recherche, Université d'Orléans, France.